

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## Réunion du 08 Octobre 2024

Présents : Grégory BESSET, Hamid TOUZANI, Jean Noel TARTARIN, Tarik TEKBIKAK, Antony STADELMANN,

Assistent Visio : Guillaume STRIPPOLI, Céline MEILHEURAT, Sylvain FEYEUX, Olivier GUICHERD, Anthony TARTARIN, Baptiste PIQUET

Excusé : Christophe SABIN

Assiste : Alexis CURT

📍 Une FIA FUTSAL aura lieu le 21 décembre 2024. Elle sera obligatoire pour officier sur les compétitions Futsal organisées par le district l'hiver prochain. Lieu à définir.

⚠️ Les journées de formation mi saison et de rattrapage des tests auront lieu les 18 et 25 janvier 2025 dates et lieu à confirmer. La convocation sera faite par mail.

### La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Timoléon Dupain, Izzet Altan pour faire leur compte rendu d'observation de jeunes arbitres.
- Willy Pitou concernant une méprise et demande d'explications dans son dossier de mutation, Réponse faite.
- Sylvain Feyeux annonçant son indisponibilité suite opération jusqu'au 15 janvier 2025.
- Pierre Hermann pour une erreur dans le dernier PV, et annonçant une indisponibilité médicale du 16/09 au 30/09/2024.
- Romain Ségura-confirmant une réserve technique pour le match n° 28630983 en D3 ; opposant BOURG ACCFT et BRESSANS FC.
- Fiona Buellet pour une indisponibilité du a son travail.
- Jean Yves Robin, certificat médical d'un mois à partir du 27 septembre.
- Emilien Bellon, indisponibilité les week end des 5/6 et 12/13 octobre.
- Evann Gautheret concernant ses indisponibilités les dimanches, après échange le problème a été réglé, merci à Evann pour sa compréhension et ses efforts.
- Steven Millet, indisponibilité d'un mois à partir du 9 octobre.
- Abdeltif Krimou, confirmation d'arrêt sabbatique.
- Ramazan Tatli pour préciser qu'il est désormais disponible les dimanches jusqu'à la fin de l'année.
- Samuel Pochon et Rodolphe Peyrat concernant des réserves techniques sur leur match respectif.
- Gabriel Gimenez explication concernant son absence de rapport suite à une exclusion.
- Mohamed Ben Ali justificatif d'absence a un match bien reçu.
- Kévin Forgeron demande pour une modification sur une désignation, réponse faite.
- Frédéric Fleury échange concernant le match ASTT Oyonnax/Attignat en sénior D1.
- Kévin Bonnot, Seid Kadriu, Rudy Noninckx retour concernant leur absence à la journée de rentrée des arbitres.
- Christian Chaverno (observateur) concernant un point de règlement.
- Dominique Lacosse proposition pour doubler : la CDA rappelle que les arbitres stagiaires et ceux n'ayant pas réussi ou pas passé leurs tests physiques ne peuvent pas doubler.

## Courriers club :

- ✓ Bourg ACCFT confirmant une réserve technique pour le match n° 28630983 en D3 ; opposant BOURG ACCFT et BRESSANS FC.
- ✓ FC Bressans rapporte une réserve technique pour le match n° 28630983 en D3 ; opposant BOURG ACCFT et BRESSANS FC.
- ✓ L'US Replonges par l'intermédiaire de son capitaine Alan Broyer pour souligner la bonne prestation de l'arbitre Yanis Rouassi lors de la rencontre MARBOZ IV - US REPLONGES II.
- ✓ CS Chevroux concernant les désignations d'arbitre faite dans la poule du même club. Réponse faite (précision en annexe).
- ✓ ESB MARBOZ au sujet des indisponibilités dominicales d'Evann Gautheret pour exercer un autre sport. Réponse faite.
- ✓ ASSOCIATION CENTRE CULTUREL FRANCO TURC demandant une rencontre avec le président de la CDA ou un de ces membres pour parler d'une mutation d'arbitre de club « endormi ». Dossier transmis à la commission compétente
- ✓ CS Lagnieu demandant un arbitre officiel pour la rencontre : U18 D4 Poule G CSL3 - FC Ambérieu2 réponse sera faite (précision en annexe).
- ✓ AIN SUD concernant une demande de formation pour un arbitre qui ira officier dans le Rhône. La situation géographique de celui-ci étant plus proche du 69 que du 01. Réponse faite
- ✓ COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU demande d'un officiel pour la rencontre 29292002 U 15 D4 poule J - Ent Culoz Chautagne 1 vs CMV2, réponse faite.
- ✓ Courrier du FC Priay confirmant une réserve technique sur le match sénior D3 Poule A du dimanche 6 octobre Priay/Portes de l'Ain.
- ✓ Demande du club de l'ESR St Martin du Mont concernant la formation de très jeunes arbitres et la possibilité de les faire officier, la proposition a attiré l'attention de la CDA, elle est en discussion en lien avec la Ligue, nous reviendrons vers le club pour approfondir prochainement cet échange.

**La CDA rappelle une nouvelle fois à tous les arbitres que tous les faits « inhabituels » dans une rencontre doivent OBLIGATOIREMENT faire l'objet d'un rapport (exclusion, réserve technique, arrêt de match, etc)**

**La prochaine formation initiale en arbitrage aura lieu les 19, 20 et 26 octobre, des places sont encore disponibles. Nous invitons les clubs à sensibiliser et informer leurs licenciés dans leur intérêt comme dans celui du district afin d'augmenter le nombre et la qualité de nos arbitres.**

Prochaine réunion mardi 15 octobre à 18h au district.

## **Annexe :**

Suite à quelques remarques, demandes et contestations, la CDA tient à effectuer une mise au point concernant les désignations :

- 1) Les arbitres sont désignés principalement en fonction de leur niveau et de critères géographiques, et non premièrement de leur appartenance ou non à un club de la même poule que ceux sur lesquels il officie. Et cela pour plusieurs raisons
- 2) Pour les D4/D5, les poules étant composée sur des critères géographiques, si nous ne désignons pas les arbitres qui appartiennent aux clubs de la poule, ceux-ci seront donc amenés à faire énormément de km pour arbitrer chaque semaine ce que les clubs n'hésiteraient pas à nous reprocher puisque cela engendrerait des frais excessifs pour beaucoup. Nous essayons donc d'être juste pour répartir le plus équitablement possible les distances kilométriques entre les arbitres. Cela induit qu'ils arbitrent parfois des matchs de la poule de leur club.

- 3) Si nous interdisions aux arbitres d'arbitrer des matchs de leur propre poule cela réduirait considérablement les clubs qu'ils peuvent arbitrer. Ainsi en D1 ou D2 des arbitres ne pourraient pas du tout arbitrer leur niveau ou presque ce qui poserait des problèmes d'équité et là aussi les clubs pourraient nous reprocher de désigner toujours les mêmes arbitres ou des arbitres qui n'ont pas le niveau requis.
- 4) La CDA considère que ses arbitres sont honnêtes et ne font pas de « calcul » en fonction du club auquel ils appartiennent quand ils arbitrent.
- 5) La CDA a cependant bien conscience du problème et comme chaque saison elle en tiendra compte le moment venu. La règle que nous avons fixée est que lors des 5 dernières journées et plus particulièrement dans les matchs à enjeux de montée ou descente, nous ne désignons pas d'arbitres de clubs concernés et lorsque cela est possible, de clubs de la même poule.
- 6) Concernant les demandes d'arbitrage sur certaines catégories qui n'en sont habituellement pas pourvus (U15 et U18 D4, sénior D5) : la règle est que les matchs sont couverts en fonction du nombre d'arbitres disponibles de leur importance, par ordre décroissant (d'abord D1 puis D2 etc). Les autres matchs ne sont donc arbitrés que si nous avons suffisamment d'arbitres OU en cas de force majeure. La CDA précise à ce propos qu'un simple message d'un club ne peut être considéré comme un cas de force majeure. Si des événements nécessitent qu'un arbitre soit désigné sur un match, ils doivent avoir fait l'objet de rapports et être validés par les différentes commissions du district. Nous invitons donc les clubs à anticiper et motiver leurs différentes demandes.

Le président de la CDA  
Grégory BESSET

Le secrétaire  
Sylvain FEYEUX

## FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations initiales en arbitrage sur la saison 2024-2025

La première aura lieu au District de l'Ain de Football : (participation aux 3 jours de Formation obligatoire)

- Samedi 19 Octobre 2024 (8h00 - 18h00 maximum)
- Dimanche 20 Octobre 2024 (8h00 - 18h00 maximum)
- Samedi 26 Octobre 2024 (8h00 - 18h00 maximum)

Lien inscription : [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://fff.fr)

## FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une formation de mi-saison (courant décembre) aura lieu sur les installations du club de Ambérieu FC. La date restant à définir et sera communiquée par la suite aux clubs.